

L'Association familiale se porte bien

Le président, Patrick Guichard, a rassemblé en séance ordinaire aux adhérents et aux bénévoles à l'assemblée générale de l'Association familiale de Soutiers, dans la salle polyvalente de Soutiers. Ont été présentés lors de la réunion la situation de l'association, son rapport moral, rapport d'activité et rapport financier, suivie de l'élection du bureau. La réunion a débuté par l'attribution d'une prime de naissance à une habitante de Soutiers, la remise d'un chèque d'une valeur de 50 € par le président de l'Association familiale, depuis 2006, ce sont neuf primes de naissance qui ont été attribuées à des familles parentales de la commune.

« L'Association familiale de Soutiers se porte très bien, affirme le président en début de séance, une joie de recenser et accueillir quatre nouvelles familles en choisissant de s'installer dans notre commune ».

Les divers projets événementiels ont été nombreux en 2019, qui seront réitérés en cette année 2020, dont « La randonnée Solstérienne », qui a rassemblé 220 randonneurs ; « La course de la Viette », qui a fêté sa trentième course avec près de 180 coureurs le 19 mai 2019 ; La

fête du village a rassemblé le 13 juillet la population de la commune, avec la participation de la Cie Taptapo'Sambalek et le soutien de la municipalité ; le nettoyage et le débroussaillage des chemins de randonnée, avec la participation des bénévoles, dont l'ouverture en 2019, des chemins de la Sinvelinière ; participation avec l'association du Foyer rural à la Fête de la musique de Saint-Pardoux-Soutiers et soirée thématique avec Café-Gâtine.

Le bureau de l'association est composé de Patrick Guichard, le président ; vice-président Daniel Pignon ; secrétaire Céline Céléreau et Thierry Morin, adjoint ; trésorier Yvon Tilhet et Julien Faucher adjoint. Avec la participation de Mickaël Goudeau, Sabine Pont et Eugénie Debonay.

Le rapport financier de l'association présente un crédit de 2.797 € et un débit de 1.602,76 €, nouveau solde total de 1.194,24 € pour l'association. Le président remercie la municipalité de Saint-Pardoux-Soutiers pour les subventions attribuées pour l'acquisition de tables pliantes, banderoles, fléchages et achats de barbecue. Un pot de l'amitié a clos la soirée.



Les membres du bureau de l'Association familiale de Soutiers réunis lors de son assemblée générale.